

Conseil Régional 27 juin 2008

BS 2008 - Rapport éducation

Olivier BULARD

Beaucoup de choses ont été dites déjà sur ce sujet de l'Education. Je m'en réjouis, tant je pense que l'importance donnée à cette question par une société et, bien évidemment, par une collectivité, est une garantie de la bonne santé de cette société et de sa stabilité sociale et démocratique à long terme.

Le contexte national et, particulièrement, les projets de réforme du ministre de l'Education Nationale, m'invitent à faire un parallèle entre ce que je considère comme la marque de deux philosophies différentes, voire divergentes. Peut-être y a-t-il matière, Monsieur Pinte, à ce que les choses soient un peu tranchées.

D'un côté les réformes voulues par le gouvernement :

- Suspension de la carte scolaire : dans les pays qui ont fait un tel choix, c'est un renforcement de la ségrégation sociale et ethnique qui est constaté et non celui de la mixité. Sachez Monsieur Pinte que les familles les plus défavorisées ne font pas facilement l'acte de choisir un lycée plus éloigné de chez elles.
- Suppression de postes : la question des moyens n'est pas la seule, mais pour prendre l'exemple d'un établissement que je connais bien, quand on supprime deux postes là où on ouvre une classe, il paraît évident à tout un chacun qu'on commet une erreur ! Et ce sont 272 postes qui seront supprimés dans l'académie à la rentrée, la plus lourde ponction jamais réalisée...
- Suppression des IUFM : une catastrophe pédagogique selon des experts reconnus.
- Suppression des RASED ([Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté](#)) : un coup bas pour les enfants les plus malheureux.
- Réforme des programmes : inadaptation et alourdissement ; appauvrissement dramatique de la dimension culturelle (comment ? On va réduire, si ce n'est abandonner, les pratiques artistiques au profit d'un enseignement théorique de l'histoire de l'art qui passera à 1000 km au dessus de la tête des élèves de demain, on a peine à comprendre une conception aussi poussiéreuse !)... Dans les Pays-de-la-Loire, non seulement nous permettons aux lycéens de développer leurs talents, mais nous leur permettons de les montrer !

De l'autre côté, puisque je parle de notre région, **les actions mises en œuvre par notre collectivité**, dans un dialogue soutenu avec le Rectorat - faut-il le rappeler ? - et je n'en prendrai que trois exemples :

- Accompagnement humain, sous forme de créations de postes là où l'Etat les supprime, pour l'utilisation des équipements TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation) – accompagnement indispensable, nécessaire et réclamé depuis des années par les établissements qui ont trop longtemps pratiqué le bricolage en la matière. Non, Monsieur Augereau, l'éducation n'est pas encore automatisée !
- Définition d'une vraie dimension éducative des missions des Agents Techniques Territoriaux et amélioration de leur position statutaire.
- Développement de la citoyenneté (et souhaitons particulièrement, devant l'urgence, que se développent encore les actions en faveur du développement durable), enrichissement culturel, aides aux initiatives locales, par le biais du Programme d'Actions Educatives.

D'un côté, une politique de « formatage » (le mot n'est pas de moi mais d'un rapport des Inspecteurs de l'Education Nationale de Loire Atlantique !) et une conception « mécaniste » des apprentissages ; de l'autre la volonté du développement de la personne et de son intelligence.

D'un côté, la poursuite désespérée – qui ne peut à elle seule constituer une politique – de l'objectif de la réduction de la dette de l'Etat ; de l'autre, la volonté de mettre les moyens en face de besoins identifiés dans la concertation.

D'un côté, une vision figée, élitiste et libérale du rôle de l'Education ; de l'autre la volonté de libérer et de soutenir les énergies et l'inventivité locales pour aider au développement des lycéens, quelle que soit leur origine sociale.

Pour terminer, je ferai mienne cette affirmation : « La complexité du système éducatif est aujourd'hui telle que des progrès qualitatifs importants ne peuvent plus être attendus de la seule application de consignes nationales ». Cette réflexion, que je qualifierai volontiers de visionnaire, est celle du regretté Alain Savary, ancien Ministre de l'Education Nationale.

En conclusion, vous aurez compris que nous votons et soutenons pleinement les mesures contenues dans ce budget supplémentaire qui confortent logiquement notre action en faveur de l'Education de nos jeunes.

Olivier BULARD
Membre de la commission Éducation et
enseignement supérieur